

GARANTIR UNE GESTION RESPONSABLE DES SERVICES AUX CITOYENS

La qualité des services aux citoyens est une préoccupation omniprésente chez les élu(e)s municipaux qui doivent constamment jongler avec des budgets limités, des taux de taxation délimités et des exigences citoyennes élevées. Dans ce contexte, de bonnes pratiques en matière de gestion des actifs contribueront efficacement à ce que la municipalité puisse atteindre ses objectifs et répondre aux attentes de la population.

La notion de service est fondamentalement au cœur de la gestion des actifs municipaux. Puisque la prestation de services est la mission première d'une municipalité, il est logique d'établir les priorités et les objectifs de la planification stratégique de la gestion des actifs en considérant les répercussions sur les services et les niveaux de service offerts aux citoyens. Mais comment prioriser?

Il serait utopique de penser que gérer et prendre des décisions peut se faire en mettant tous les projets sur un pied d'égalité. Administrer les affaires d'une municipalité implique inévitablement de faire des choix. Comment organiser et prioriser l'entretien des actifs pour obtenir un rendement optimal des investissements? Faut-il construire une bibliothèque ou aménager un parc, entretenir les routes et les ponts ou soutenir le développement d'infrastructures touristiques, augmenter la fréquence de la collecte des ordures ou rénover le centre communautaire?



Afin d'établir la priorité des services à offrir et déterminer un niveau de qualité adéquat, une bonne connaissance des attentes de la population est essentielle. Impliquer les citoyens et les acteurs concernés dans la démarche de planification de la gestion des actifs permet de convenir avec eux des priorités et des niveaux de service à fournir, par exemple : le nombre de collectes des déchets ménagers, le recyclage, les heures d'ouverture de la bibliothèque, le lieu de dépôt de déchets ménagers dangereux, les délais de déneigement, etc. Une communication étroite avec la population est gage de succès.

Le défi est de planifier des projets à long terme tout en agissant sur les priorités qui s'imposent à court terme. Trop souvent la gestion des actifs municipaux est davantage dirigée en fonction d'événements qui forcent les élu(e)s à agir dans un sens précis, ordinairement dicté par la nécessité la plus immédiate. Si un ponceau menace de s'effondrer à la suite de crues printanières excessives par exemple, la municipalité devrait être en mesure de faire face à l'urgence, sans pour autant reporter d'autres projets nécessaires.

En réalité, il existe beaucoup plus de bonnes raisons et de bonnes façons d'adopter de bonnes pratiques de gestion des actifs municipaux que de mauvaises raisons qui peuvent justifier l'immobilisme lorsqu'il est question d'entreprendre une démarche systématique pour se doter d'un plan d'action qui facilitera la prise de décision pour les élu(e)s.

La formation sur la gestion des actifs offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) permet d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques à adopter et sur les économies qu'une bonne planification peut apporter.

La formation en ligne est dispensée gratuitement sur le site Web de la FQM à formation.fqm.ca/collections/all. Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada. ■